

Catégorie B et A, Silence radio depuis le 21 Février...

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 09 mars 2023

Trois semaines déjà se sont écoulées depuis le 21 février, date du discours à l'ENAP de notre ministre de tutelle sur le passage en catégorie B pour les surveillants et catégorie A pour le corps de commandement. La création d'un corps de surveillant contractuel a également été annoncée.

Dès le lendemain, la DAP recevait les OS pour leur présenter quoi ? La création d'un corps de surveillants contractuels et l'élargissement des corps et des missions de la réserve pénitentiaire pour pallier le manque d'effectifs lié à l'ouverture du plan 15000 cher à nos gouvernants. Lors de cette réunion, **l'UFAP UNSa Justice** a sollicité de l'administration des documents de travail relatifs au passage en B et A des personnels de surveillance. Cette dernière a botté habilement en touche en indiquant une transmission dans les meilleurs délais des documents en question et d'un calendrier des négociations. L'urgence du moment étant uniquement la contractualisation.

Depuis, rien... Pas l'ombre d'un élément ou d'une quelconque information n'a été transmise aux organisations syndicales représentatives. Rien sur l'enveloppe budgétaire dédiée à cette réforme ! Rien sur les projets de grilles indiciaires ! Rien sur l'indemnitaire envisagé ! Rien sinon un silence assourdissant !

C'est la raison pour laquelle, le 1er mars, **l'UFAP UNSa Justice** a sollicité par courrier les 3 autres Secrétaires généraux des syndicats de la DAP pour demander au ministre la Justice l'ouverture de négociations dans le cadre d'un protocole d'accord collectif en faisant fi de nos divergences dans l'intérêt des Personnels. Un tel protocole permet des négociations bien encadrées, un accord signé et publié mais aussi un comité de suivi qui veille à sa mise en œuvre dans le strict respect des décisions actées. Il est donc synonyme de sécurité et garanties pour les personnels. Chacun a pu lire la réponse apportée par le syndicat qui a révolutionné la pénitentiaire en 48 h chrono... Il préfère faire cavalier seul, au risque de reproduire les mêmes erreurs que lors de la fusion de 2022 : **perte d'échelons, allongement des durées de carrières, perte de la bonification de 1 an pour les personnels de catégorie C...**

C'est toujours dans cette optique que **l'UFAP UNSa Justice** s'est rendue lundi 6 mars 2023 au CSA AP : obtenir des réponses concrètes aux questions que les agents sur le terrain se posent légitimement à la suite des annonces de février dernier. Cette instance avait comme seul point à l'ordre du jour le projet de Loi d'Orientation et de Programmation de la Justice (LOPJ) dans lequel il n'y a absolument aucune ligne ou aucun mot qui concerne le changement de catégorie des personnels de surveillance.

« Chaque parole a une conséquence. Chaque silence aussi »

Dans la continuité de ce conseil, le CSA-M était convoqué hier avec le même point à l'ordre du jour, cette fois-ci, soumis au vote des syndicats. **L'UFAP UNSa Justice**, au travers de l'UNSa Justice, a décidé de ne pas siéger en pleine période de mobilisation contre la réforme des retraites. Le CSA M serait en tout état de cause reconvoqué le 20 mars prochain.

Cela laisse du temps à l'administration pour transmettre les éléments concrets de cette réforme « historique » !

En l'absence de tout élément concret sur cette réforme « historique », l'UFAP UNSa Justice, refuse de signer un chèque en blanc à l'administration sur le volet de la contractualisation.

L'UFAP UNSa Justice dit oui à une vraie évolution statutaire et indemnitaire du CEA en catégorie B et du CDC en catégorie A en gage de reconnaissance de l'engagement des personnels mais elle en veut des preuves et des garanties.

Ajoutons que certains feraient mieux de mettre la pression sur la DAP plutôt que d'écrire des torchons, ramassis de boniments et mensonges qui ne font nullement avancer cette réforme... A force de se gargariser d'être les seuls à travailler, surtout pour ce qui est de faire des ronds de jambe à la chancellerie et à la DAPerie, il se pourrait que ce soit la douche froide avec une victoire à la Pyrrhus...Ce qui serait pour le coup un bras d'honneur fait aux personnels de surveillance... voire même deux ou trois !

Le secrétaire général,
Emmanuel CHAMBAUD